

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

/) ECRET N° 96-524 DU 25 NOVEMBRE 1996

Portant nomination à titre normal

et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin
- VU la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin
- VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 21 juin au 30 juillet 1996 ;

./...

DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade de Chevalier, Lieutenant-Colonel Boniface HOUEGBONOU pour prendre rang à compter de la réception.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 Novembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - MINISTRES 18 - GCONB 40 - SGG 2 - CES 2 -
HAAC 2 - DEPARTEMENTS 06 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DOCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 -
UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 1 - INTERESSE 1.